

La fresque de Restout, Une œuvre d'art dans le lycée

Au lycée, sous la coupole de la bibliothèque appelée la Rotonde se trouve une fresque, l'une des dernières œuvres de l'artiste français né à Rouen, Jean Restout (1692-1768). Le dôme sur lequel celle-ci est peinte repose sur quatre colonnes de style rococo. On y voit le Triomphe de Saint Augustin où celui-ci est élevé par des anges au ciel.

Autrefois, le lycée Henri-IV était une abbaye genovéfaine, l'abbaye Sainte Geneviève fondée au VI^e siècle. Les genovéfains suivaient la règle de Saint Augustin (vers 354-430) et ce dernier était le symbole de leur ordre. Restout fit cette fresque en 1730 pour des raisons non seulement artistiques mais également politiques. À cette époque, les genovéfains et les jésuites (autre ordre du christianisme centré sur le message de Jésus contrairement aux genovéfains pour lesquels le symbole est Saint Augustin) se livraient une rivalité. Les jésuites étaient proches du pouvoir royal, mais l'abbaye de Sainte Geneviève était elle aussi très puissante. En effet, la bibliothèque de l'abbaye était la deuxième en importance après celle du roi. Pour montrer leur aisance financière au roi, les genovéfains

firent construire et peindre cette fresque et ils choisirent, un peu comme un défi, d'y représenter Saint Augustin en son apogée porté par des anges sur un nuage, peint par Jean Restout, qui était, par ailleurs, un membre de l'Académie de peinture, rattaché au roi.

Aujourd'hui, cette œuvre - la dernière œuvre monumentale encore en place et conservée de Jean Restout - est en grand danger, comme on le voit sur la photo ; celle-ci comporte de nombreuses fissures et risque de s'effondrer à tout moment (c'est la raison pour laquelle, il y a des échafaudages depuis quelques semaines). Par ailleurs, la peinture est en train de s'estomper. Il faut réagir et réfléchir à ce sujet, car c'est un patrimoine unique que nous risquons de perdre. Avis aux mécènes ! ■

Alexandre SABBAGHI, élève de 6^{ème}
Je remercie Florian MÉTRAL, surveillant et
doctorant en histoire de l'art pour son aide

photo : M. PEYRAMAURE (Intendance)



photo : M. PEYRAMAURE (Intendance)



photo : Alexandre SABBAGHI,
(élève de 6^{ème})

Un filet sous la fresque, mars
2013

M o l i è r e

J'aimerais vous parler de Molière, de celui qui, je dois le dire, me fait tant aimer le théâtre. C'est l'année dernière, grâce à l'excellent monsieur Capp, professeur de théâtre à Henri-IV, que j'ai pu approcher le grand dramaturge en incarnant son célèbre «*Malade imaginaire*». Après l'attribution des rôles en début d'année, je me suis retrouvée dans la chemise de nuit d'Argan à me quereller avec Toinette la coquine, dans la scène 5 du premier acte. D'abord un peu intimidée par la foule de spectateurs installée dans la salle des conférences du lycée, je me suis peu à peu laissée portée par le personnage jusqu'à éprouver un véritable plaisir de jouer.

Jean-Baptiste Poquelin est né au 17^e siècle, le 15 janvier 1622. Issu d'une famille bourgeoise, son père pensait qu'il lui succéderait dans la charge prestigieuse de « tapissier valet de chambre du Roi ». Mais, un soir de carnaval, Jean-Baptiste rencontre Madeleine Béjart qui joue une pièce tragique. Immédiatement pris de passion pour la comédienne et le théâtre, il part alors avec la troupe de la belle contre l'avis de son père.

Peu après, il crée « l'illustre théâtre » qui regroupe dix hommes et cinq femmes et choisit son nom de théâtre : désormais il s'appellera Molière ! De 1646 à 1658, Molière et ses comédiens parcourent la province française comme les troupes ambulantes de l'époque. Puis, sous la protection de Monsieur, frère du Roi, les comédiens s'installent au théâtre du Petit-Bourbon dans lequel ils jouent des tragédies. C'est là que Molière connaît son premier grand succès d'auteur, avec les «*Précieuses ridicules*» en 1659. Fort de ses succès, Molière gagne la faveur de Louis XIV, et devient le fournisseur attitré des divertissements de la Cour.

Cependant, son œuvre ne fait pas toujours l'unanimité comme «*Tartuffe*» qui attaque ouvertement les faux dévots. À partir de 1668 la maladie le rattrape : épuisé par le travail, les déboires conjugaux, la lutte sans fin menée contre tous ceux qu'il attaque dans ses pièces, il maigrit et se voue. Ses désagréments inspirent désormais le jeu de ses personnages. À l'issue de la quatrième représentation du «*Malade imaginaire*», il meurt de la tuberculose le 17 février 1673 et est inhumé presque clandestinement.

«*Molière*», le film d'Ariane Mnouchkine sorti au cinéma en 1978 avec le magnifique Philippe Caubère dans le rôle titre, est un hommage à l'auteur le plus joué et l'acteur / dramaturge de théâtre français le plus connu de tous les temps, considéré aujourd'hui comme l'âme de la Comédie-Française.

Cette année, à l'approche de l'été, les spectateurs d'Henri-IV pourront se surprendre à rêver avec Shakespeare dans un «*Songe d'une nuit d'été*». ■

Julia de NUNEZ, élève de 5^o5



Der 50. Gedenktag des Elysee-Vertrags in unserem Gymnasium

Am 21. Januar 2013 hat in unserem Gymnasium eine Konferenz stattgefunden, die den 50. Gedenktag des Elysee-Vertrags feierte. (...)

Der Regisseur Werner Biermann hat seinen Film „*De Gaulle – Adenauer, eine deutsch-französische Freundschaft*“, vorgestellt.

Der Film wurde zu dieser Gelegenheit als Voraufführung auf Französisch in unserem Gymnasium gezeigt und auch der Bevollmächtigte der deutschen Botschaft in Paris, Detlef VEIGEL, war eingeladen. Alle Franzosen und Deutschen konnten ihn am nächsten Tag im Fernsehsender ARTE sehen. Wir hatten also das Glück, die Ersten zu sein. Dann folgte eine Debatte über die Bilanz und die Perspektiven dieses deutsch-französischen Vertrags und der deutsch-französischen Freundschaft. Danach haben alle Gäste an einem Konzert teilnehmen können, das in der Sorbonne organisiert wurde. Das Orchester der Schule RACINE hat gemeinsam mit dem Orchester des LATINA-Gymnasiums von HALLE (Deutschland) gespielt. Es war ein sehr schöner Abend, an den wir uns erinnern werden. ■

Théodore DONY, Serge BEREZHNY, Emmanuel LOGAK, *élèves de 3^o*
Traduit en allemand par des élèves de 4^{ème}
aidés par leur professeur d'allemand Madame MURAZ.

Der Élysée Vertrag

Vor ein paar Wochen feierten wir den 50. Jahrestag des Élysée Vertrags.

Wir in der Europäischen Klasse wissen, was dieser Vertrag bedeutet.

Und du ? Weißt du es ?

Der Élysée Vertrag wurde am 22. Januar 1963 im Élysée Palast in Paris von dem französischen Präsidenten, General Charles de Gaulle, und dem Bundeskanzler Konrad Adenauer unterzeichnet. Dieser Vertrag hatte als Ziel, die beiden Länder, Frankreich und Deutschland, enger aneinander zu bringen.

General de Gaulle stellte sich vor, so könnte in Europa ein Gleichgewicht mit Amerika entstehen. Aber es kam nicht so, mehrere deutsche Parlamentarier haben an dem Vertrag eine Präambel angeknüpft, in der die Verbindung zwischen Washington und Bonn hervorgehoben wurde und so den Élysée Vertrag von einem großen Teil seiner Substanz entleerte.

Weißt du aber, was dieser deutsch-französische Vertrag trotzdem unseren beiden Ländern gebracht hat ?

Also :

- Die Schaffung des OFAJ (Deutsch-Französisches Jugendwerk), das den Austausch von mehreren tausend Schülern und Studenten ermöglichte .
 - Die Annäherung zwischen Schulen und akademischen Institutionen. Charles de Gaulle und Konrad Adenauer waren sich einig, dass der Vertrag ein Vertrag für junge Leute, ein Vertrag für die Zukunft war, der nicht funktionieren würde, wenn die künftigen Generationen die Kultur des anderen Landes nicht kannten.
 - Die Verpflichtung für den Französischen Präsidenten und den deutschen Kanzler, sich mindestens zwei Mal pro Jahr zu treffen. (Heute finden diese Treffen viel öfters statt)
 - Partnerschaften zwischen Städten in Deutschland und Frankreich
 - Auch das deutsch-französische Fernseh-Programm ARTE wurde durch den Élysée Vertrag ins Leben gerufen !
- Élisabeth Lahoud, Alix Laurent, Eugène Volker et Domitille Peigney, 4^o5. ■

Elisabeth LAHOUD, Alix LAURENT, Eugène VOLKER et Domitille PEIGNEY, *élèves de 4^o5*

Wir danken Frau Muraz und Herr Stimpfel für ihren wertvollen Beitrag

Dans chaque numéro du **Canard Blanc d'Henri IV**, vous trouverez une double page bilingue de notre envoyé spécial à l'étranger. Une version en langue étrangère et une en français. À vos plumes donc !
 Où ira notre envoyé spécial pour le prochain numéro ? En Grande-Bretagne ? En Italie ? En Russie ? En Espagne ? Et pourquoi pas prochainement en Chine ? (le chinois sera enseigné dès 2013-2014 dans notre collège) ? A moins qu'il ne préfère faire un voyage dans le temps en Grèce antique ou dans l'empire romain ? À vous de voir... Parlez-en à vos professeurs de langues et proposez nous des articles.

Le 50ème anniversaire du Traité de l'Élysée à Henri-IV

Le 21 janvier 2013 dernier, s'est déroulé au lycée, une conférence célébrant le 50ème anniversaire du traité de l'Élysée, signé le 22 janvier 1963. Ce traité était destiné à sceller la coopération entre la France et l'ancienne république fédérale d'Allemagne après les nombreuses guerres qui avaient opposé les deux pays tout au long du XXème siècle. Le lycée Henri-IV a eu l'honneur d'organiser une manifestation officielle pour célébrer l'anniversaire de ce traité franco-allemand. En cette occasion, le ministre plénipotentiaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris, monsieur Detlef VEIGEL, était invité ainsi que le réalisateur allemand Werner Biermann. Son film documentaire "De Gaulle et Adenauer - Une amitié franco-allemande" a été projeté en avant première et en français. Film, diffusé le lendemain, à 21h, sur ARTE. S'en est suivi un débat sur le thème des origines, du bilan et des perspectives de ce traité franco-allemand. Cet évènement a officiellement lancé "cet anniversaire" et a été suivi de nombreuses manifestations dont un très beau concert à la Sorbonne joué par un ensemble composé d'un orchestre allemand et d'un orchestre français. Ce fut une belle soirée dont nous nous souviendrons. ■

Théodore DONY, Serge BEREZHNY, Emmanuel LOGAK, élèves de 3^o



Le Traité de l'Élysée

Il y a quelques semaines, nous fêtons le 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée ou *der Élysée-Vertrag* !

Nous, élèves de la classe européenne, savons ce qu'est ce traité, et vous ?

Le Traité de L'Élysée a été signé le 22 janvier 1963 par le Général français Charles de Gaulle et le Chancelier allemand Konrad Adenauer. Ce traité avait pour objectif d'allier la France et l'Allemagne pour parler d'égal et égal face aux États-Unis qui avaient obtenu de certains parlementaires un préambule dans lequel le lien entre Washington et Bonn (Capitale provisoire de l'Allemagne de l'Ouest entre 1949 et 1990) était privilégié et dans lequel le traité était vidé en partie de sa substance.

Savez-vous ce que le traité franco-allemand a apporté à nos deux pays ?

Et bien :

- la création de l'O.F.A.J (Office Franco-Allemand pour les Jeunes) organisation qui subventionne, aujourd'hui encore, les échanges entre élèves, étudiants et jeunes travailleurs ;
- l'entente entre les établissements, car Charles de Gaulle et

Konrad Adenauer étaient d'accord pour dire que ce traité était un « traité pour les jeunes », un traité pour l'avenir et qu'il ne marcherait que si les générations futures avaient une bonne connaissance de la culture de chaque pays ;

- l'obligation pour le président français et le chancelier allemand de se rencontrer au moins deux fois par an. (De nos jours, ils se voient beaucoup plus)

- des partenariats entre certaines villes ;

- vous ne le savez peut être pas mais ce traité est aussi à l'origine de la création de la chaîne ARTE ! ■

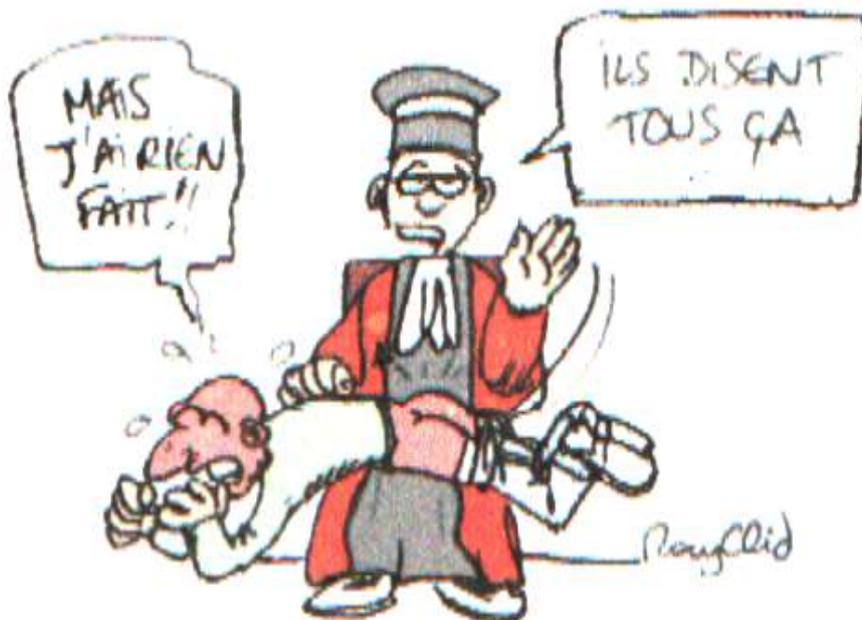
Elisabeth LAHOUD, Alix LAURENT, Eugène VOLKER et Domitille PEIGNEY, élèves de 4^o5

L e s m é t i e r s d e l a j u s t i c e

De l'avocat au surveillant pénitentiaire, en passant par le commissaire-priseur, les métiers de la Justice sont nombreux et très divers. Souvent la justice nous amène aux mots « juges » qui rendent des décisions au cours de procès ou « avocats » qui défendent les accusés (et parfois au mot prison !). Mais voici, la Justice ne concerne pas que ça ! On trouvera par exemple le notaire qui rédige des actes de propriété. Découvrons ensemble certaines de ces carrières.

Certains métiers de la Justice sont exercés par des fonctionnaires de l'Etat comme les magistrats, les greffiers ou les personnels de l'administration pénitentiaire. Les magistrats sont de deux sortes, il y a les magistrats du siège (les juges) qui rendent la justice conformément au droit et au nom du peuple français et les magistrats du parquet (le procureur de la république et ses substituts qui travaillent avec lui) qui représentent les intérêts de la société et demandent l'application de la loi. Les magistrats sont assistés par les greffiers qui veillent au respect des procédures, rédigent dans les formes les documents et sont ainsi la mémoire du procès. On trouve également les gardiens de prison qui sont chargés de surveiller les personnes condamnées ou les éducateurs qui s'occupent des jeunes ayant des difficultés. D'autres métiers de la Justice sont exercés par des auxiliaires de justice comme les avocats qui ont pour rôle de conseiller et défendre leurs clients.

Constance HAREL, élève de 6^o3



C o l o n e l B o u f b y

Une nouvelle de Xénia COHEN, élève de 6e1

La salle est vide. Un bruit de chaînes. Une armoire bouge. Une ombre blanche en sort...
C'est un fantôme : celui du Colonel Boufby.

Le Colonel charge son fusil.

- J'ai une mission pour vous, Mr Martin. Voici une photographie de Jack Braillard...

Il est au 65 rue du Calvaire. Prenez cette arme. Tuez-le !

- Le... le tuer ? Mais pourquoi ?

- Il a assassiné ma femme en 1840.

- Comment est-ce possible ? Nous sommes en 1960

- Écoutez, je vous donne 100 000 dollars. Faites ce que je vous dis, rien d'autre.

Au 65 rue du Calvaire. Tout est calme. Il y a des toiles d'araignées au plafond, qui datent de plus d'un siècle ; des vieux livres couverts de poussière ; sur la table, un vieux cahier rongé par les souris. On a écrit à l'encre sur la couverture « Journal intime de Jack Braillard »

Martin est trop curieux. Il ouvre à la dernière page.

« Mercredi 15 février 1840. J'ai réussi à m'échapper. Sa femme m'a suivi, elle était amoureuse de moi. Au bout de quelques mois, j'ai commencé à recevoir des lettres de la part de Boufby. Il était furieux, prétendait que je lui avais volé sa femme. Mais sa femme, c'est elle qui m'a suivi, pas moi qui l'ai emmenée ! Un jour, elle s'est jetée par la fenêtre. J'ai appelé les médecins, mais, rien à faire, elle était morte.

Je l'aime, mon fils, mais maintenant il me hait. Il veut ma mort. Quand saura-t-il que je suis son père ? »

Mr Martin a un doute, un vertige. Il comprend tout : Jack n'est pas coupable. Boufby voulait la mort de son père sans le savoir...

Il va dans la chambre. Dans le lit, un gros homme dort, avec un bonnet de nuit sur la tête, il ronfle très fort.

Le portable de Martin sonne. C'est Boufby.

- Alors Martin, qu'est-ce que vous attendez ? Tirez !

- C'est votre père, Colonel. Vous ne pouvez pas...

Il entend au bout du fil un juron étouffé.

- Mon père ?

- Votre femme l'a suivi, il n'y était pour rien... Je l'ai lu dans son journal intime

Silence au bout du fil. Puis il entend une détonation.

Martin se retourne. Dans le lit, il n'y a plus qu'un tas de cendres. ■

Suite au prochain numéro...

L e s m a r i o n n e t t e s d e S a l z b u r g

La compagnie des marionnettes à fil de Salzburg fête cette année ses 100 ans à Paris, Lyon, Osaka, New York...

Avec cinq spectacles au programme qui mêlent tous opéras et marionnettes, la poésie est assurée !

Difficile de choisir entre :

Casse noisette, le ballet russe de Tchaïkovski

La flûte enchantée de Mozart

La mélodie du Bonheur de Richard Rodgers

Le Songe d'une nuit d'été de Shakespeare

Ou ce spectacle spécialement créé pour le centenaire:

La Tétralogie de Wagner : 16 heures d'opéra résumées en deux heures ; un exploit !

Cette histoire compliquée raconte la lutte des hommes et des dieux pour s'emparer de l'anneau d'or gardé par des sirènes au fond du Rhin

C'est un spectacle magnifique avec la très impressionnante musique de Wagner, une quarantaine de marionnettes, des costumes modernes et somptueux et aussi plein de noms difficiles à retenir.

Si vous avez manqué leur passage il vous faudra malheureusement attendre la fin de 2013 pour leur retour à Paris. ■

Tim LINET-FRION, élève de 6ème4,
marionnettiste amateur aux Marionnettes du
Champs de Mars, Paris.

L a c h o r a l e e t l ' o r c h e s t r e

Chers élèves d'Henri IV, savez-vous qu'il existe une chorale au collège dirigée par madame Pariaud ? Cette année, l'œuvre travaillée est : « Le voyage de Monsieur Perrichon » d'Eugène Labiche (texte) sur une musique composée par monsieur Laurent Grynszpan.

Cela parle du voyage d'une famille. Cette opérette nous emmène à Lyon avec monsieur et madame Perrichon et leur fille Henriette.

Pendant leur voyage, ils rencontrent des imprévus...

A la fin de l'année, la chorale se produira à la Sorbonne, ainsi que l'Orchestre. Car il y a aussi un Orchestre au collège ! En plus d'accompagner la chorale sur scène, ils joueront aussi une Marche Héroïque de Camille Saint-Saëns. Cet orchestre est dirigé par madame Mirouze. ■

Anas BOUZAÏ, élève de 6°5

**CONCERT LUNDI 10 JUIN 20H DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE
ET RÉPÉTITION GÉNÉRALE EN PUBLIC À LA MAIRIE DU 5^{ÈME} ARRONDISSEMENT LE
VENDREDI 7 JUIN A 15H. VENEZ NOMBREUX !**

Citation : *Repetito est mater studiorum* ➡ *La répétition est la mère des études*